



VILLE DE
Millau

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....32
Votants.....35

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur WOHREL

Délibération numéro :
2020/193

**Théâtre de la Maison du
Peuple - Saison 2020/2021
Demande de subvention
auprès de la DRAC
Occitanie pour les ateliers
Théâtre, l'enseignement
Théâtre et la scène
conventionnée d'intérêt
national – Art en Territoire**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : jeudi 19 novembre 2020, que
la convocation du conseil avait été établie le
vendredi 6 novembre 2020

La Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifiée,

Vu la délibération du 3 octobre 2019 approuvant la demande de subvention auprès de la DRAC Occitanie et autorisant à Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires en découlant,

Considérant l'intérêt de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie pour l'action culturelle menée vers les élèves du lycée Jean Vigo,

ETAIENT PRESENTS : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Karine ORCEL, Philippe RAMONDENC

ETAIENT EXCUSES : Daniel DIAZ, Bérénice LACAN, Karine HAUMAITRE

PROCURATIONS : Daniel DIAZ pouvoir à Claude ASSIER, Bérénice LACAN pouvoir à Christelle SUDRES BALTRONS, Karine HAUMAITRE pouvoir à Philippe RAMONDENC

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Madame Delphine SULPICE, Directrice du service des Affaires Juridiques de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Considérant qu'il est nécessaire de demander à la DRAC Occitanie d'apporter son aide à la Ville de Millau pour l'enseignement de spécialité Théâtre au lycée Jean Vigo,

Considérant que le Théâtre de la Maison du Peuple de la Ville de Millau est labellisé « Scène conventionnée d'intérêt national – Art en territoire » et qu'il est nécessaire de demander à la DRAC Occitanie d'apporter son aide pour les actions culturelles et l'aide à la création pour l'année 2021,

Aussi, après avis de la commission Culture du 27 octobre 2020, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

1. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès de la DRAC Occitanie d'un montant de 18 500 € concernant l'enseignement de spécialité Théâtre du lycée Jean Vigo ainsi que 75 000 € concernant les actions de la scène conventionnée d'intérêt national,
2. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à percevoir les sommes allouées pour les projets mentionnés ci-dessus,
3. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires en découlant.

Cette recette sera versée sur le budget 2021 de la Ville de Millau
TS 151 – Fonction 313 - Nature 74718

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL

La Maire de Millau
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

